

**Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 13 septembre 2024 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

**Séance publique**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone approuve le procès-verbal des séances du 12/07 et 09/08/2024.

**Huis clos**

2. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de considérer que Monsieur X a été transféré à la zone de secours au 1er janvier 2015 comme membre du personnel ambulancier non-pompier volontaire ; D'accorder à Monsieur X un délai jusqu'au 31 décembre 2024 pour fournir à la zone une preuve d'aptitude médicale à la conduite.

3. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du sapeur-pompier volontaire X à partir du 10 octobre 2024.

4. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du sapeur-pompier volontaire X à partir du 10 octobre 2024.

5. Secouriste-ambulancier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de ne pas renouveler la nomination du secouriste-ambulancier X à partir du 1er octobre 2024.

6. Décision de tutelle - Approbation modification du cadre du personnel - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province de Namur du 1er août 2024 approuvant la délibération du Conseil de zone du 21 juin 2024 portant modification du cadre du personnel opérationnel et administratif contenu dans le plan du personnel.

7. Décision de tutelle - Approbation comptes 2023 - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province du 16 août 2024, reçue le 04 septembre 2024, approuvant les comptes de la Zone de secours DINAPHI pour l'exercice 2023 ; De considérer que la décision visée à l'article 1er a été transmise hors délais et que la délibération du Conseil de zone du 19 avril 2024 validant les comptes 2023 est donc réputée approuvée.

8. Plan du personnel - Modification du cadre du personnel - Correction décision du 21/06/24

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver les corrections suivantes au plan du personnel : au poste Dispatching, supprimer les 15 ambulanciers volontaires.

9. Recrutement employé en prévention incendie - Vacance d'emploi et appel à candidatures

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de lancer un nouvel appel à candidatures avec constitution d'une réserve de recrutement pour un emploi administratif d'assistant en prévention incendie.

10. Promotion de coordinateurs-ambulanciers volontaires – Désignation du jury

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de désigner les membres du jury pour les épreuves de promotion au grade de coordinateur-ambulancier volontaire.

**Huis clos**

11. Nomination définitive sapeur-pompier professionnel

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre définitif comme sapeur-pompier professionnel Monsieur X à la date du 1er août 2024.

12. Nomination effective sapeur-pompier volontaire - prolongation de stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prolonger le stage du candidat X de 6 mois à partir du 1er juillet 2024.

13. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, la secouriste-ambulancière non-pompier volontaire X au 1er septembre 2024.

14. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, la secouriste-ambulancière non-pompier volontaire X au 1er septembre 2024.

15. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, le secouriste-ambulancier non-pompier volontaire X au 1er septembre 2024.

16. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, le secouriste-ambulancier non-pompier volontaire X au 1er septembre 2024.

17. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, la secouriste-ambulancière non-pompier volontaire X au 1er septembre 2024.

18. Renouvellement de nomination - Sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sergent au poste de Yvoir, au 1er octobre 2024.

19. Renouvellement de nomination - Sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sergent au poste de Yvoir, au 1er octobre 2024.

20. Renouvellement de nomination - Sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sergent au poste de Yvoir, au 1er octobre 2024.

21. Renouvellement de nomination - Sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sergent au poste de Ciney, au 10 octobre 2024.

22. Renouvellement de nomination - Caporal volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, caporal au poste de Yvoir, au 1er octobre 2024.

23. Renouvellement de nomination - Caporal volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, caporal au poste de Yvoir, au 1er novembre 2024.

24. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur-pompier au poste de Yvoir, au 10 octobre 2024.

25. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Beauraing, au 10 octobre 2024.

26. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Philippeville, au 1er octobre 2024.

27. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Philippeville, au 1er octobre 2024.

28. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Ciney, au 10 octobre 2024.

29. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Beauraing, au 10 octobre 2024.

30. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Cerfontaine, au 10 octobre 2024.

31. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Beauraing, au 10 octobre 2024.

32. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Cerfontaine, au 10 octobre 2024.

33. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, sapeur au poste de Ciney, au 10 octobre 2024.

34. Renouvellement de nomination - Secouriste ambulancier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, secouriste-ambulancier au poste de Yvoir, au 1er octobre 2024.

35. Renouvellement de nomination - Secouriste ambulancier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, secouriste-ambulancière au poste de Gedinne, au 15 octobre 2024.

36. Renouvellement de nomination - Secouriste ambulancier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, secouriste ambulancière au poste de Gedinne, au 1er octobre 2024.

37. Renouvellement de nomination - Secouriste ambulancier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de l'agent X, secouriste ambulancière au poste de Beauraing, au 1er octobre 2024.

38. Cumul d'activités – Pompier professionnel

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'autoriser le sapeur professionnel X à exercer l'activité complémentaire de cordiste, pour une durée de 4 ans à partir du 13 septembre 2024.

39. Annulation engagement Secouriste-ambulancier non pompier volontaire stagiaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'annuler l'engagement de Madame X, candidate secouriste-ambulancière non pompier volontaire, avec effet immédiat.

40. Annulation engagement Secouriste-ambulancier non pompier volontaire stagiaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'annuler l'engagement de Monsieur X, candidat secouriste-ambulancier non pompier volontaire, avec effet immédiat.

41. Recrutement secouriste- ambulancier non-pompier volontaire - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de recrutement de secouriste-ambulancier non-pompier le candidat 129, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail ; De fixer l'entrée en service au 1er octobre 2024 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare les candidats aptes à la fonction.

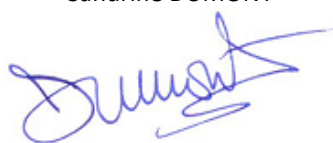
42. Recrutement secouriste- ambulancier non-pompier volontaire - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de recrutement de secouriste-ambulancier non-pompier le candidat 128, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail ; De fixer l'entrée en service au 1er octobre 2024 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare les candidats aptes à la fonction.

43. Démission honorable – Pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'accorder la démission honorable à Monsieur X, caporal volontaire au poste de Vresse-sur-Semois, à la date du 30 septembre 2024.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président  
Pascal JACQUIEZ

